

# COMMUNE DE LULLY



## Election complémentaire à la Municipalité Du 25 février 2024 (2<sup>ème</sup> tour)

### Tirage au sort des listes pour l'ordre d'impression dans la brochure

Le délai pour le dépôt des listes pour le deuxième tour de l'élection complémentaire à la Municipalité était fixé au lundi 6 février 2024 à 12h. Le bureau électoral a constaté que 2 listes ont été déposées, pour un total de 2 candidats, et que ces listes sont conformes à la loi du 5 octobre 2021 sur l'exercice des droits politiques (LEDP) et à son règlement d'application (RLEDP).

Conformément aux art. 51 et 64 LEDP (applicables par renvois des art. 88 et 104 al. 2 LEDP), le président du bureau a procédé à un tirage au sort pour attribuer aux listes les numéros d'ordre suivants :

#### 1- Avenir Ensemble

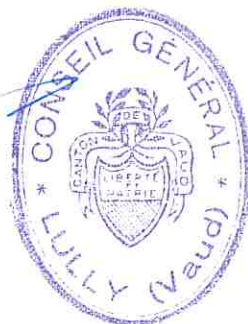
- M. François LERESCHE

#### 2- Pour Lully

- Mme Floriane LIARD COUCET

Pour le Bureau électoral

Le président du bureau :



La secrétaire :

Lully, le 6 février 2024